

pouvons donc pas rendre ce critère obligatoire. En le rendant optionnel, nous proposons cette technique qui va dans le bon sens, sans que l'agriculteur ne se sente coincé sur son exploitation ».

Renforcer l'accompagnement

Le Ceta du Pays d'Aubagne est avant tout une association proposant un appui technique et des conseils personnalisés à ses producteurs adhérents. La marque collective se veut un levier pour renforcer cet accompagnement des producteurs, notamment vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. La dimension collective est un point fort de la démarche qui est d'ailleurs explicitement inscrite dans le « contrat d'engagement » que signent les producteurs impliqués dans la marque. Ainsi, « chaque producteur (trice) s'engage à participer à des groupes de travail collectifs, portant sur des thématiques spécifiques choisis par le groupe en rapport avec la démarche Jardins du Pays d'Aubagne (par exemple pour faciliter la mise en œuvre progressive de certaines exigences optionnelles). »

Les adhérents à la marque seront vraisemblablement les premiers porteurs de problématiques particulières. Mais les réflexions et actions menées pourront être ouvertes à l'ensemble des adhérents du Ceta : la marque aura alors pleinement joué son rôle d'outil de progression. ●

Manon Robert

Contact : Nathalie Ferreira, animatrice du Ceta du Pays d'Aubagne - Tél. : 04 42 73 90 53 - cetaaubagne@free.fr

Pour en savoir plus...

www.jardinsdupaysdaubagne.com
www.pardessuslahate.net/ceta-du-pays-d-aubagne

Témoignage d'une productrice de safran

Céline Ceccaldi, productrice de safran certifié biologique, commercialise son safran, ses produits safranés et ses bulbes en direct à la ferme, sur le marché paysan de Cassis ou lors de foires occasionnelles. Depuis novembre 2013, ses produits sont estampillés « Jardins du Pays d'Aubagne ».



Céline Ceccaldi et sa safranière biologique

« Installée à titre principal depuis octobre 2013, c'est pour moi la première année d'adhésion à la marque collective "Les Jardins du Pays d'Aubagne". Ce qui m'a poussée à adhérer ? Je pense que la marque permet de renforcer les liens producteurs-consommateurs. Celle-ci étant déjà connue des consommateurs locaux, c'est l'occasion de me faire (re)connaître en tant qu'adhérente au groupement, en tant que productrice locale qui respecte l'environnement. Et pour les clients qui ne la connaissent pas, c'est un très bon moyen d'engager la conversation, de parler de notre engagement au niveau local ! Participer au renouveau de la marque, c'est aussi une manière de participer à la vie locale, d'être solidaire avec les autres producteurs, de faire connaître une identité collective, notamment sur le marché... »

Pour en savoir plus : www.jardinsdupaysdaubagne.com/producteur/celine-ceccaldi-terre-de-safran

